



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4868  
21 juillet 1961  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE EN DATE DU 20 JUILLET 1961 ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DE LA TUNISIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir  
permettre à ma délégation, en vertu de l'Article 31 de la Charte, de participer  
aux discussions du Conseil de sécurité sur la plainte déposée par mon gouvernement  
contre la France.

Veillez agréer, etc.

Signé : Habib BOURGUIBA Jr.  
Représentant permanent a.i.  
de la Tunisie auprès  
des Nations Unies

-----